

Devenir de votre quartier - Les Costières

Ce Nouveau Programme de Renouvellement Urbain a pour objectif de transformer le quartier et d'améliorer considérablement la vie quotidienne des habitants. Comment ? En créant un quartier dynamique, via l'aménagement d'une promenade urbaine pour favoriser les déplacements doux, la valorisation des jardins, l'installation de nouveaux équipements publics, le développement des commerces et l'amélioration du bâti. Concernant le Montcalm, sa résidentialisation et sa rénovation globale ont pour objectif de rendre le bâtiment moins énergivore (passer de la classe énergétique D à la classe B), augmenter la valeur patrimoniale des lieux et améliorer le cadre de vie du quartier (délimitation des espaces entourant les immeubles, modification du parking public et création de locaux). En parallèle, une convention



a été signée entre la ville, la Communauté de Commune de Petite Camargue et l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour la construction d'un centre commercial aux Costières en 2022, afin d'augmenter la mixité fonctionnelle du quartier. La convention précisant le programme d'actions sur le quartier sera signée d'ici la fin de l'année 2020.

Conception : Clémétrie - Chèvre Graphique - Barcelona&Co - Crédit photo : © CCPC © Ville de Vauvert © Nicole Gaim ©

VOS INTERLOCUTEURS

- A PROPOS DU DISPOSITIF EN COURS SUR VOTRE COPROPRIÉTÉ « LE MONTCALM » :

Citémétrie

Bureau d'études spécialiste des copropriétés et de l'amélioration de l'habitat

Citémétrie vous accueille lors de permanences pour répondre à vos questions :

Mercredi 2 septembre
Judi 17 septembre
Mercredi 7 octobre
Judi 22 octobre
Mercredi 4 novembre
Judi 19 novembre
Mercredi 2 décembre
Judi 17 décembre

de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h15

à la Maison du Renouvellement Urbain,
Bâtiment Le Daudet,
80 place Jean Giono à Vauvert

tél. : **04 66 29 49 81**
email : copro.lmontcalm@citemetrie.fr

- A PROPOS DU PROJET EN COURS SUR VOTRE QUARTIER « LES COSTIÈRES » :

Ville de Vauvert

La Ville de Vauvert vous accueille lors de permanences pour répondre à vos questions :

Tous les vendredis à partir du
4 septembre
de 14h30 à 16h

à la Maison du Renouvellement Urbain,
Bâtiment Le Daudet,
80 place Jean Giono à Vauvert

tél. : **04 66 73 10 44**
email : patrice.sevrin@vauvert.com



OPAH-CD Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Copropriété dégradée.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'OPAH-CD du Montcalm est mise en place par la **Communauté de Communes Petite Camargue (CCPC)**. Ce dispositif, qui a débuté le 1^{er} février 2020 et qui se déroulera sur **5 ans**, aboutira à la rénovation de votre copropriété grâce à **vos investissements** et à la mobilisation de **subventions publiques**. En effet, ce dispositif est financé par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), la Communauté de Communes de Petite Camargue, la Ville de Vauvert, le Département du Gard, la Région Occitanie et la Caisse des Dépôts et Consignations. L'OPAH-CD a ainsi pour but d'aider la copropriété à résorber ses difficultés financières, techniques et sociales et aboutir à la revalorisation de la copropriété à travers la **réalisation d'un programme de travaux d'amélioration globale** sur les parties communes des bâtiments.

SOMMAIRE

Actions menées depuis février 2020 p. 2
Votre Conseil syndical p. 2
Actions en cours dans votre copropriété « Le Montcalm » p. 3
Vie de votre copropriété p. 3
Agenda p. 3
Devenir de votre quartier « Les Costières » p. 4
Vos interlocuteurs p. 4

À L'ACTION

Pour animer le dispositif, la Communauté de communes de Petite Camargue a constitué une équipe composée de **Citémétrie**, Bureau d'étude spécialiste des copropriétés et de l'amélioration de l'habitat, de **Sergie**, Bureau d'étude spécialiste des questions thermiques ainsi que de **Barcelona & Co**, Agence de communication.

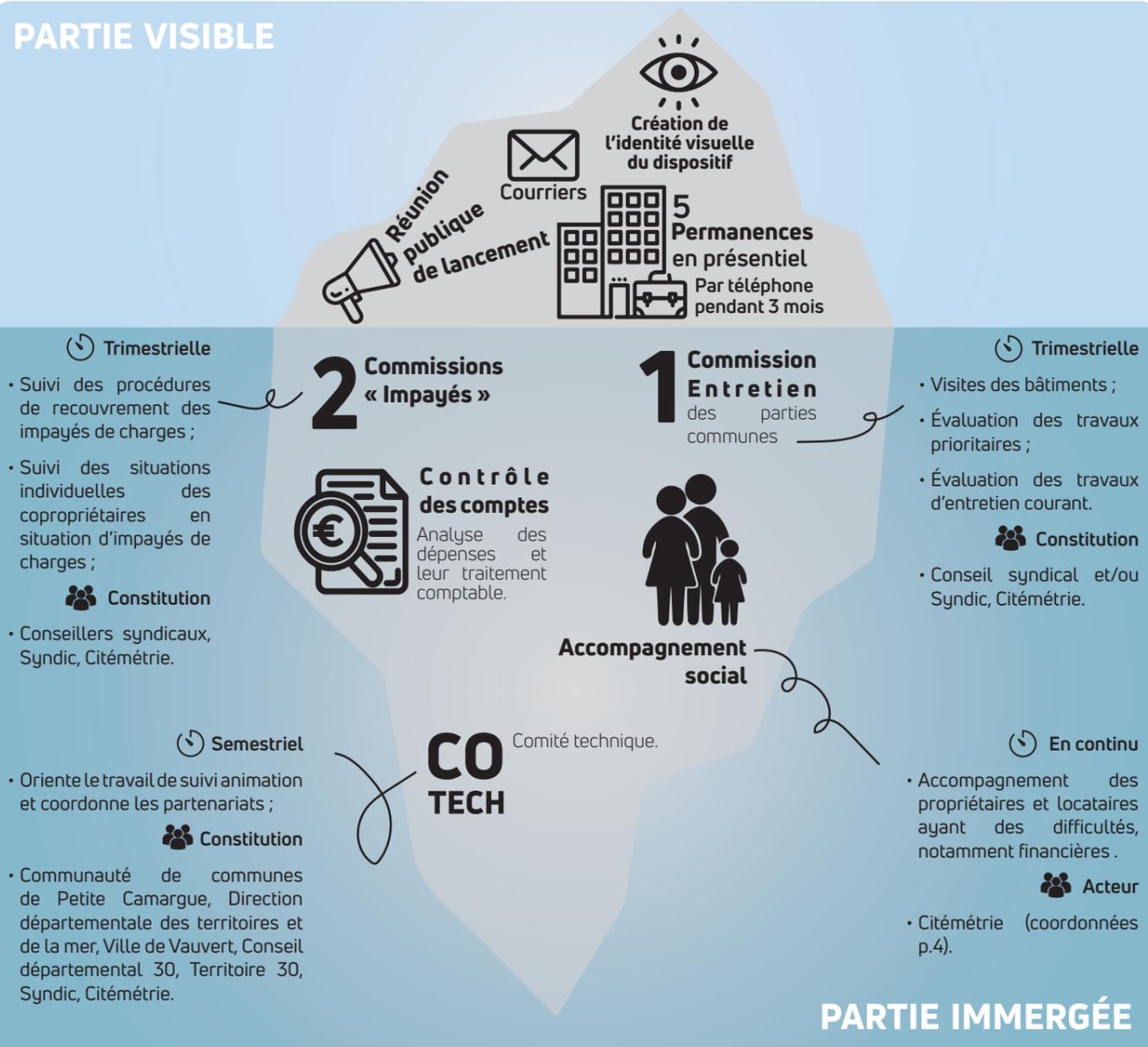
Vos interlocutrices privilégiées pour toute question relative au dispositif en cours seront :

L'équipe d'animation
de Citémétrie



ACTIONS MENÉES DEPUIS FÉVRIER 2020

PARTIE VISIBLE



VOTRE CONSEIL SYNDICAL

En tant que propriétaire, vous êtes automatiquement membre de ce que l'on nomme le syndicat de copropriété. A ce titre, vous élisez lors de l'Assemblée Générale les membres du **Conseil syndical**. Ce conseil est composé de conseillers syndicaux et d'un président. Tous sont **bénévoles**. Afin de vous représenter, est mandaté un syndic qui se charge de la gestion de la copropriété. Le rôle du Conseil syndical est non seulement consultatif, mais réellement actif, car il doit **assister le syndic**, contrôler sa gestion et lui donner son avis sur toutes les questions concernant la copropriété. Il représente donc le **relais entre les copropriétaires et le syndic**. Ainsi, si vous souhaitez faire part d'un problème dans la copropriété vous pouvez vous rapprocher de vos conseillers syndicaux.



Vos interlocutrices

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS LA VIE DE VOTRE COPROPRIÉTÉ ? DEVEZ MEMBRE DU CONSEIL SYNDICAL !

En effet, tout propriétaire de la copropriété peut présenter sa candidature. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Citémétrie (cf. coordonnées p.4)

Actions en cours dans votre copropriété - Le Montcalm

RACHAT DES COMMERCES



A terme, l'activité commerciale du Montcalm sera supprimée. Actuellement, la ville de Vauvert se rapproche des propriétaires des commerces des bâtiments B, C1 et C2, D et G afin de les racheter. Suite à l'acquisition de tous les commerces, ces bâtiments seront démolis. Les locaux des bâtiments D et G seront quant à eux réaménagés et abriteront à terme des équipements publics ou associatifs de proximité.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN COMMERCE DANS LES BÂTIMENTS B, C1 OU C2 ET VOUS SOUHAITEZ VOUS RENSEIGNER SUR LEUR RACHAT ?

Vous pouvez prendre contact avec :

Patrice SEVRIN de la Ville de Vauvert
tél. : **04 66 73 10 44**
email : patrice.sevrin@vauvert.com

Boris QUERELLE de Territoire 30
tél. : **04 66 38 60 13**
email : boris.querelle@territoire30.com

Vous avez reçu par courrier un questionnaire provenant de la Ville de Vauvert concernant votre bien, n'oubliez pas de le renvoyer !
Soit par email à boris.querelle@territoire30.com ; soit à cette adresse postale : SPL 30 442, rue Georges Besse 30000, NIMES.

17 SEPTEMBRE - PORTE - À - PORTE COPROPRIÉTÉ « LE MONTCALM »

Afin de prendre contact avec tous les habitants de la copropriété pour vous présenter le dispositif mais également pour vous présenter l'accompagnement social, Coralie PRIN-DERRE et Céline CAVALERIE viendront à votre rencontre dans la journée lors d'un porte-à-porte.

VIE DE VOTRE COPROPRIÉTÉ

POTAGERS - COMPOSTS COMMUNS

Surement avez-vous constaté que deux jardins ont vu le jour à l'arrière de votre copropriété. Il s'agit de jardins participatifs auxquels **tout habitant de la copropriété peut contribuer, les confirmés comme les débutants, les petits comme les grands !** Vous pouvez aller à la rencontre des « petits jardiniers », comme ils se nomment, soit directement lors de leur arrosage quotidien en soirée, soit en allant à la rencontre de Nicole GAIN, entrée E1. Le projet a tout d'abord débuté avec des composteurs qui permettent de recycler les déchets organiques et ainsi d'alléger vos poubelles d'environ 30%. Vos poubelles étant bientôt soumises à pesée et facturation de leur poids, le compost est une façon écologique et pratique d'économiser. En effet, le compost servira comme engrais pour les jardins partagés mais également pour vos plants personnels. **N'hésitez plus à venir y déposer vos déchets organiques** : épluchures de fruits et légumes, trognons, pain, coquilles d'œufs, etc. !

Des demandes de subventions par le Conseil citoyen ont permis de financer le matériel et les plants des jardins mais également les composteurs.



ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons que, concernant les encombrants (meubles, électroménager, etc.), il est **interdit** de les déposer en bas de la copropriété et qu'il est nécessaire de contacter la Communauté de Communes de Petite Camargue pour les faire enlever **gratuitement**.

Tel : **04 66 51 19 21**

13 OCTOBRE - FORMATION « FONCTIONNEMENT D'UNE COPROPRIÉTÉ »

19H00 - SALLE MISTRAL, RUE LOUISE DÉSIR, 30600 VAUVERT

Est proposée aux copropriétaires une formation ayant pour but de mieux comprendre le fonctionnement d'une copropriété : le rôle du Conseil syndical, du Syndic et du Syndicat ; à quoi servent les charges de copropriété, etc.

INTÉRESSÉ ?

Pour vous inscrire, rien de plus simple, contactez Citémétrie (cf. coordonnées p.4)